Association Sportive du Collège P. PICASSO
59 à 61 rue du Lavoir
93370 Montfermeil

Montfermeil, le 20 novembre 2026

Séjour de l'Association Sportive du collège de fin d'année.

Madame, Monsieur,

Pour la première fois, un séjour de fin d'année est proposé aux élèves membres de l'Association Sportive du collège. Cé séjour se déroulera du 7 au 11 juin 2027 à la base de loisirs de Jablines (Départ le lundi matin et retour le vendredi en fin d'après midi).

Le séjour comprend les activités suivantes : catamaran, kayak, stand up paddle, accrobranche, parcours VTT et course d'orientation. D'autres activités annexes tels que des jeux et sports collectifs seront réalisés et encadrés par les enseignants.

Les 4 nuitées seront effectuées en camping dans des tentes avec plancher bois et lits superposés, il faudra donc prévoir un oreiller et un duvet (Sac de couchage).

Attention : l'attestation du savoir nager est à présenter obligatoirement afin de pouvoir effectuer les activités nautiques.

Il y a seulement 40 places disponibles !!

Les premiers à nous ramener le dossier complet et les 50 euros seront les premiers retenus !! Aussi, l'investissement tout au long de l'année scolaire à l'Association Sportive sera pris en compte !

Le coût du voyage sera de **270 euros**.
Il comprend : l'hébergement, les repas, le transport, les multiples activités réalisées sur place, le prêt du matériel spécifique à certaines activités.
Le paiement se fera selon l'échéancier choisi : 1 versement unique, 2,3,4 ou 5 versements.

Dans la perspective d'établir **rapidement** la liste des élèves intéressés, nous vous demandons de nous retourner l'inscription de votre enfant accompagné des chèques libellés à l'ordre :

ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE PABLO PICASSO.

Pour les personnes payant en espèce, nous vous demandons de verser 50 euros et de prévoir de nous donner les futurs versements 15 jours avant la date d'encaissement.

La participation de votre enfant sera sous réserve de son comportement au collège et de l'accord de l'administration et des professeurs d'EPS du collège.

Une réunion aura lieu au mois d'avril avec les élèves inscrits et leurs parents, afin de distribuer les papiers nécessaires, de présenter plus précisément ce voyage et de répondre à vos questions.
Nous attirons votre attention sur une éventuelle annulation :

Annulation entre 30 et 21 jours avant la date de départ : 50% du montant total du voyage.
Annulation entre 20 et 15 jours avant la date de départ : 75% du montant total du voyage.
Annulation moins de 15 jours avant la date de départ : 100% du montant total du voyage.

Enfin, nous joignons un engagement accompagné du premier versement à l'inscription définitive de votre enfant, à remplir, signer et à remettre aux professeurs d'EPS (ou dans leur casier).

Dans l'attente de vous rencontrer lors de la réunion, nous vous prions d'agréer Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Les enseignants d'EPS

Le principal et président de l'AS
M.DELVAL

Séjour à Jablines : Échéancier :

Le coût de ce séjour est de 185 euros par élèves. Nous vous demandons de nous réaliser les chèques des montants suivants qui seront encaissés aux dates mentionnées ci – dessous en fonction de l'échéancier choisi.

Versement unique : 270 euros : encaissement 15 décembre 2026

2 versements : versement initial 50 euros + 220€ : encaissement 15 décembre 2026 et 15 janvier 2027

3 versements : versement initial 50 euros + 110€ + 110€ : encaissement 15 décembre 2026, 15 janvier 2027, 15 février 2027

4 versements : versement initial 50 euros + 74€ + 74€ + 75€ : encaissement 15 décembre 2026, 15 janvier 2027, 15 février 2027 et 15 mars 2027

5 versements : versement initial 50 euros + 55€ + 55€ + 55€ +55€ : encaissement 15 décembre 2026, 15 janvier 2027, 15 février 2027, 15 mars 2027 et 15 avril 2027

La totalité du séjour doit être réglée avant le 15 avril 2027 !

*Conserver ce document.